

Le territoire dans la construction d'une vision alternative de développement

Pistes de réflexion

Juan-Luis Klein, professeur titulaire au département de géographie de l'UQAM et directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

Ce texte vise à identifier les défis auxquels se confrontent les acteurs du développement des territoires dans un contexte où la société est caractérisée par diverses transformations. Ces transformations mettent en scène des filières productives et des réseaux mondialisés dans tous les domaines (finances, production, communications, culture, environnement, etc.), de nouvelles aspirations ancrées dans les milieux locaux concernant le milieu de vie et le cadre de vie et, au Québec du moins, des modifications majeures inspirées par les principes d'austérité apportées par le gouvernement à la gouvernance du développement territorial. Rappelons qu'en 2015, certains organismes, issus d'innovations sociales majeures expérimentées dans les années 1980 et qui constituaient les principaux jalons d'un modèle participatif de gouvernance du développement territorial, ont été soit abolis soit détournés de leur mission. Cette réforme gouvernementale nous rappelle que les choix concernant le développement des territoires ne sont pas qu'administratifs. Ils s'inscrivent dans des visions de société.

Les organismes abolis faisaient partie de la dimension territoriale du modèle québécois, un modèle caractérisé par la concertation, la pluralité économique et par la co-construction des politiques publiques (Klein et coll., 2014). Ces trois caractéristiques du modèle québécois reposent largement sur la vitalité des organismes représentatifs de la société civile. C'est la place de celle-ci dans la gouvernance qui a été visée par cette réforme dans le but de réaffecter les ressources publiques vers l'appui direct au capital privé. Pourquoi appuyer des organismes d'appui au développement économique alors qu'on peut appuyer directement ses principaux protagonistes, soit les entreprises privées, a raisonné le gouvernement? Aussi, ce sont les organismes représentatifs de l'intérêt collectif dans les territoires qui ont été éliminés. Or, la société civile est bien vivante et de nouveaux organismes reprennent les revendications citoyennes dans les milieux locaux (quartiers des principales villes, communautés rurales)¹. Il s'agit donc de voir comment on peut recréer les

1 Comme le confirme la participation nombreuse des organismes de la société civile aux forums réalisés par l'Organisme de liaison et de transfert « Territoires innovants en économie sociale et solidaire » le 14 mai 2015 à Nicolet sur le thème « Développer ensemble nos territoires » et le 3 juin 2016 à Montréal sur le thème « Les nouveaux modèles d'action en développement territorial ».



instances de coordination et de concertation nécessaires pour conjuguer les différentes options qui y sont mises de l'avant et pour permettre aux citoyens et aux acteurs locaux de demeurer des protagonistes du développement de leur territoire (Klein et coll., 2016). D'où l'importance d'établir le cadre dans lequel prend place le développement des territoires dans le contexte de la mondialisation et dans la conjoncture de la crise d'un modèle de société.

Crise et territoire

La crise financière amorcée en 2008, que l'on peut voir comme la manifestation d'une crise du capitalisme apparue dans les années 1970 que le néolibéralisme a infructueusement essayé de résoudre en favorisant la mobilité des capitaux et la flexibilité des processus productifs, oblige à revoir les outils conceptuels et les acquis qui ont servi de base au développement des territoires.

Dans le système capitaliste, il y a crise lorsque le capital ne parvient pas à se valoriser. Les détenteurs du capital cherchent alors à intégrer de nouveaux territoires dans le cycle économique. Cette tendance à l'expansion du capitalisme explique le phénomène de la globalisation et l'apparition de nouvelles inégalités. Au lieu de partager les gains de la productivité entre le capital et le salariat, les principaux détenteurs des capitaux ont déplacé dans d'autres espaces la valorisation du capital, tout en conservant le contrôle. Cette logique explique la valorisation intensive de certains territoires et la dévalorisation progressive de certains autres territoires. Harvey explique que l'extension spatiale du capitalisme est complétée par l'« accumulation par dépossession » (Harvey, 2004), c'est-à-dire par l'accaparement de la richesse produite dans les systèmes productifs locaux. Ceci valorise le capital, mais dévalorise les territoires. L'État, en apparence en retrait, est bien présent dans ce processus par sa capacité de légiférer et de contraindre. C'est le sens que nous donnions au rappel de la réforme appliquée par le gouvernement du Québec.

Le développement territorial doit donc être réfléchi dans le contexte de la globalité qui caractérise le monde contemporain, globalité qui inclut les gouvernements et même les acteurs de la société civile. C'est que de plus en plus les différents auteurs voient le local et le global comme des dimensions interdépendantes et non pas antinomiques. Cette interdépendance a été révélée par le « tournant territorial » opéré dans les années 1980 (Pecqueur, 2006), tournant qui a mis en scène deux tendances qui alors semblaient opposées : le « déracinement planétaire » provoqué par la crise de l'État en tant que cadre de planification et de gestion du développement économique et social et l'« enracinement dans le local » de stratégies orientées vers l'innovation (districts industriels, grappes (« clusters »), systèmes productifs locaux, milieux innovateurs) dans le but d'augmenter la compétitive et l'attractivité des milieux locaux.

La globalisation a agi comme une force homogénéisante, mais elle a aussi révélé les différences entre les communautés locales et l'atomisation des espaces nationaux. Ces différences ont d'ailleurs été accentuées par la compétition qui s'est instaurée entre les différentes régions et villes et qui a amené les acteurs économiques à miser sur leur spécificité. Or, si la globalisation a accentué l'atomisation des sociétés, elle a aussi mis en place un espace qui a été structurant pour



des mouvements sociaux (mouvement environnementaliste, Premières nations, mouvements de genre, « Buen vivir »). Le point de vue que nous défendons dans ce texte est que, pour opérer une transformation sociale cohérente avec les aspirations démocratiques et participatives de la société civile, il faut tenir compte du processus dans son ensemble. Les initiatives locales doivent s'inscrire dans une vision multiscalair, qui intègre toutes les échelles du local au global dans une perspective de construction ascendante d'un modèle alternatif de développement. Sinon, toute action uniquement locale aura comme conséquence l'accentuation des inégalités entre les territoires. C'est d'ailleurs en cela que réside le principal défi posé aux acteurs des territoires, soit celui d'innover socialement et d'inscrire ces innovations dans un mouvement qui conduise vers la mise en place d'un nouveau modèle de société.

L'innovation sociale et la transformation sociale

L'approche de l'innovation sociale est appropriée pour situer les expérimentations locales dans un contexte global, pour autant que l'innovation sociale soit vue comme partie d'un mouvement qui transforme la société (Klein et Harrisson, 2007). Selon ce point de vue, les innovations sociales concernent soit de nouveaux arrangements sociaux, organisationnels ou institutionnels, soit de nouveaux produits ou services ayant une finalité sociale explicite résultant d'une action initiée par un individu ou un groupe d'individus pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution à un problème ou profiter d'une occasion d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles². Ces innovations peuvent être radicales ou incrémentielles, mais ce qui est essentiel pour analyser leur place dans la configuration de nouvelles voies de développement, c'est de les voir dans une perspective globale comme les jalons d'un processus dans lequel sont explorées des alternatives pour une transformation institutionnelle impulsée par les citoyens et à leur bénéfice (Klein, Laville et Moulaert, 2014). Il faut cependant préciser que les processus d'innovation sociale ne sont jamais linéaires et que leurs effets sur la transformation sociale sont imprévisibles.

Ces processus comprennent plusieurs facettes, depuis l'expérimentation jusqu'à l'institutionnalisation, où différents acteurs interagissent, se confrontent et s'inter influencent. Ils comprennent l'expérimentation, au niveau local, de réponses à des aspirations insatisfaites, la diffusion de ces réponses, leur adaptation à des contextes sociaux et territoriaux différents et leur transmutation en projet social, ce qui implique un changement de perspective et d'échelle. C'est dans cette mesure que l'innovation sociale peut incuber une transformation cohérente avec les aspirations des collectivités locales et de leurs citoyens et intégrée dans une vision plus large qui sort de la concurrence entre les territoires et qui mise davantage sur la solidarité interterritoriale.

2 Cette définition de l'innovation sociale correspond aux travaux du www.crisis.ca Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).



Développer les capacités d'innovation

Dans le cadre de l'élaboration d'un modèle global de développement à partir de l'innovation sociale, il est crucial de donner la priorité à la capacité d'innovation des citoyens affectés par les processus de dévalorisation territoriale provoqués par la globalisation. Les acteurs locaux œuvrent dans un contexte où la prise de décision sur les enjeux sociétaux fondamentaux tend de plus en plus à échapper aux instances nationales en raison des modes de régulations globalisés et de l'importance croissante des instances, filières et réseaux d'échelle internationale. Mais où, en même temps, de nouvelles responsabilités sont transférées aux acteurs locaux en ce qui concerne aussi bien le développement économique que l'offre de services aux citoyens souvent d'ailleurs à la suite des demandes exprimées par la société civile elle-même concernant des problèmes non résolus.

Comme résultat de cette situation, les collectivités locales sont confrontées à des défis de deux ordres : 1) la nécessité de réagir de façon active et réflexive aux restructurations de l'économie globale (mondialisation, nouvelle division internationale du travail, flexibilisation et internationalisation de la production, normativité globale) afin de ne pas devenir des sous-traitants pour des instances gouvernementales qui cherchent à réorienter leurs fonds vers l'entreprise privée plutôt que vers le développement collectif et 2) le besoin de développer les aptitudes et les capacités permettant d'entrevoir des alternatives à un cadre institutionnel et organisationnel qui limite leur capacité d'action.

Plusieurs instances d'échelles globale, nationale et locale cherchent à réagir aux processus qui entraînent leur dévalorisation en mettant en œuvre de nouveaux modèles d'action. Les solutions qu'ils mettent en œuvre interpellent certes les collectivités directement aux prises avec des problèmes de dévitalisation à l'échelle locale, mais aussi les sociétés dans leur ensemble qui, comme résultat des inégalités provoquées ou accentuées par la globalisation, subissent des pertes considérables en matière de cohésion sociale et de capacité de mobilisation collective pour le bien commun. La réflexion sur le développement des territoires doit donc se poser en termes locaux, car elle met en exergue les acteurs des collectivités locales, mais aussi en termes globaux, car l'action émancipatrice réalisée par les acteurs locaux requiert une transformation à l'échelle sociétale.

L'importance des ressources et des réseaux

Nos recherches ont démontré que pour infléchir les processus qui provoquent les inégalités territoriales et la dévalorisation des territoires les plus affectés, les acteurs doivent mobiliser une grande variété de ressources (humaines, cognitives, organisationnelles, financières, informationnelles) (Klein et coll., 2011). Ces ressources doivent être, bien sûr, d'origine endogène, mais pas uniquement. La mobilisation des ressources exogènes, liées à des réseaux ou à des pouvoirs fonctionnant à des échelles plus larges (programmes publics, réseaux productifs, institutions de recherche, fédérations syndicales, etc.) est aussi importante que celle des ressources endogènes. Mais ce qui est essentiel est de profiter de la proximité des acteurs pour développer la capacité de combiner ces deux types de ressources au profit de la collectivité locale. Des travaux récents ont montré d'ailleurs que la proximité elle-même peut devenir



une ressource à condition qu'elle soit organisée et mise en valeur au profit des citoyens et des communautés (Glon et Pecqueur, 2016).

Le développement d'une région ne dépend donc pas uniquement des relations internes entre ses acteurs, mais aussi des relations que ceux-ci entretiennent avec des forces extralocales. Ainsi, la connectivité devient un élément fondamental dans l'articulation territoriale des activités économiques. Compris dans cette optique, le territoire correspond à un système articulé de relations et non à une aire clairement délimitée. Les régions sont ainsi des successions de places ouvertes et différenciées par les relations qu'elles entretiennent, relations qui sont toujours dynamiques et jamais complètement fixées. Leurs limites sont toujours à redéfinir et ne sont jamais stabilisées.

Les territoires locaux sont désormais vus comme des joueurs actifs de l'économie globalisée, comme un environnement spécifique structuré par des valeurs et des règles partagées par la communauté locale susceptible de circonscrire les conflits entre les acteurs à l'intérieur d'un cadre régulateur des différentes entités qui s'y retrouvent. Le territoire n'est plus vu comme un espace donné. Il est conçu comme étant construit par des acteurs, des regroupements d'acteurs et de différentes stratégies de coalition délimitant un espace dans lequel le groupe entre en relation et mobilise des actifs humains et naturels, virtuels et matériels. L'élément fondamental qui est à la base de cette vision territoriale est l'hypothèse que la proximité facilite l'innovation et, donc, le développement économique.

La proximité

Pour autant qu'elle soit organisée et qu'elle donne lieu à des formes de coordination entre les acteurs et à des modalités de gouvernance inclusive, la proximité peut être la base d'une stratégie destinée à réinsérer l'économie dans le social (Lévesque, 2008). Aussi convient-il de se référer aux diverses acceptions de la notion de proximité afin de dégager ses dimensions physiques et relationnelles. La proximité physique (souvent désignée comme « proximité géographique ») est la forme la plus simple de la proximité. Elle renvoie, par exemple, à la localisation d'entreprises et d'organismes dans un espace commun. La principale mesure de cette proximité est la distance qui sépare les acteurs entre eux. On a présumé à un certain moment que la simple proximité physique suffisait pour que les entreprises et les organisations collaborent et se renforcent mutuellement. Tant s'en faut. Il a été démontré que ce type de proximité ne suffit pas. Il faut surtout une proximité relationnelle. Or, s'il est clair que la proximité physique ne génère pas automatiquement des dynamiques territoriales locales collectives, elle constitue une potentialité rendant le contact social possible. Mais pour cela, il est essentiel d'« organiser la proximité » (Torre, 2016), c'est-à-dire de mettre en œuvre des dispositifs territoriaux de coordination et d'intermédiation entre les divers types d'acteurs à travers des processus qui incluent le partenariat, le partage des réseaux sociaux, les sanctions collectives, la concentration de l'information, des codes informels permettant l'anticipation, la fréquence des contacts et la construction de rapports de confiance³.

3 Soulignons que c'est le rôle que jouaient les organismes abolis par le gouvernement du Québec.



La coordination

Notre perspective se base sur l'hypothèse que le dynamisme d'un territoire ne dépende pas de l'action individuelle de ses acteurs ou de ses citoyens, mais plutôt du comportement d'ensemble relevant d'interactions entre une multitude d'acteurs et de l'action citoyenne collective. Ce sont les acteurs d'un milieu (instances publiques, entreprises, syndicats, centres de recherche et universités, organisations culturelles et sociales) qui peuvent mobiliser les ressources nécessaires à la formulation de nouvelles solutions en regard des exigences changeantes. Pour se faire, des modalités de gouvernance appropriée sont nécessaires. Rappelons que la gouvernance territoriale concerne des modalités organisationnelles qui assurent la coordination des acteurs sociaux, économiques, culturels, etc., dans un territoire. Elle comprend aussi les règles institutionnalisées et les référents cognitifs (visions, savoirs, valeurs) qui facilitent l'action commune.

La mise en place de ces règles et de ces structures ouvre un champ de confrontation entre des acteurs qui ont des intérêts différents, voire contradictoires, mais dont le défi est d'imposer leur conception aux autres acteurs et de traduire cela en des modalités de gouvernance qui les protègent. C'est ainsi que des acteurs (organisations internationales, corporations) prônant des approches néolibérales ont imposé les réformes prônant l'austérité, inscrites dans ce qui est appelé le *New Public Management* qui constitue en fait la généralisation à l'ensemble des acteurs, y compris les instances publiques, des modalités de gestion de l'entreprise privée, lesquelles valorisent la rentabilité et la concurrence ainsi que le rôle régulateur du marché. Mais d'autres modes de gouvernance mettent en œuvre des principes de coordination différents. Ainsi, lorsque des acteurs favorisant l'« économie sociale » et la « solidarité » parviennent à jouer des rôles importants dans la gouvernance, des modalités plus démocratiques et participatives peuvent se mettre en place.

Le renforcement (« empowerment ») et la construction de capacités

La construction des diverses capacités requises pour l'action collective des acteurs est donc cruciale. De nombreux travaux menés aussi bien dans les champs théoriques qu'empiriques ont mis de l'avant le concept de renforcement du pouvoir d'agir (« empowerment ») pour caractériser le processus de construction des capacités collectives en vue de mettre en œuvre des processus durables de développement des territoires (Ninacs, 2008). Le renforcement des collectivités locales concerne donc la dotation des acteurs leur permettant de transformer l'environnement organisationnel et institutionnel dans lequel ils œuvrent et de faire en sorte que leurs initiatives s'inscrivent dans des processus de construction sociale de voies alternatives aux modèles imposés par la globalisation. Dans cette perspective, l'augmentation de la capacité des acteurs et des citoyens à influencer les dynamiques d'évolution qui les concernent aux échelles locales et globales doit être vue comme un pan important du développement des collectivités et du développement d'innovations sociales susceptibles de transformer l'environnement institutionnel.



Les acteurs socioéconomiques dans les collectivités locales mettent en œuvre de nouveaux modèles d'action. Mais ils se butent à différents types de blocage. Ils interviennent à divers niveaux, en fonction des marges qui leur sont laissées par les acteurs centraux aux niveaux national et global, marges qu'ils cherchent d'ailleurs à repousser. Ils expérimentent des formes nouvelles de gouvernance aux échelles locale et microlocale devenant ainsi des laboratoires qui incubent des innovations, comme le montre de façon éloquent le cas de Saint-Camille⁴.

La culture

Dans les nouveaux modèles qui se mettent en œuvre dans les territoires, un aspect émerge comme étant prépondérant. Il s'agit des actions inscrites dans le domaine de la culture. La culture joue un rôle prioritaire dans le rapprochement des acteurs. C'est vers le milieu des années 1990 que l'on commence à s'intéresser au rôle de la culture dans le développement des territoires. Plusieurs auteurs ont mis en relief l'effet des actions culturelles sur les liens sociaux, sur l'identité et sur les rapports de confiance nécessaires au développement des territoires.

Plusieurs thèmes sont traités aujourd'hui à travers le prisme culturel : celui des minorités et du multiculturalisme ; celui des genres et leurs regards différenciés sur l'espace et le monde ; celui du post-colonialisme ; celui des formes de sociabilité associées aux nouvelles technologies, celui de la fabrication des catégories économiques ; celui de la culture de gouvernance ; celui du paysage comme lieu où les groupes s'exposent et s'affrontent. Les échelles auxquelles on s'intéresse changent aussi : de la région, on passe plus facilement au lieu et au territoire comme appropriation par structuration symbolique. Il ne faut cependant pas en conclure que la culture est détachée des bases institutionnelles.

Initiatives locales

Des initiatives locales se mettent en œuvre en réponse aux politiques adoptées par les gouvernements centraux, des politiques qui, souvent, s'inscrivent dans des modèles de gestion qui favorisent l'application au territoire de formules de gestion d'inspiration néolibérale, mais qui, en même temps, amplifient le rôle des acteurs sociaux, économiques et politiques locaux. Le renforcement des collectivités locales ne s'explique donc pas uniquement par la globalisation, comme certains auteurs l'ont affirmé en soulignant la tendance au repli de l'État, ni par des solidarités sociales de base, que certains voient comme le principal facteur de la solidarité communautaire en milieu local, mais aussi par la mobilisation des acteurs et leur capacité de développer un mode de leadership et de gouvernance inspiré par la recherche du bien commun. La conscience collective locale est le résultat d'actions au départ limitées, souvent sectorielles, qui s'étalent et deviennent collectives et territoriales à travers des processus conflictuels dans lesquels se confrontent les intérêts individuels et collectifs. Créer des collectivités locales efficaces signifie

4 Sur l'expérience de la communauté de Saint-Camille, voir Klein, J.-L. Bussièrès, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G. et P.-A., Tremblay (2015) *Saint-Camille: Récit d'une expérience de coconstruction de la connaissance*. Cahiers du CRISES, ES1505; <http://crises.uqam.ca/publications/cahiers.html>



donc structurer un cadre local de gouvernance suffisamment habilité à faire primer les intérêts des acteurs locaux sur les logiques et instances représentatives de la globalisation, mais aussi capables de faire primer les intérêts collectifs sur les intérêts individuels à divers niveaux territoriaux. Le développement des territoires envisagé dans une perspective globale concerne donc aussi bien la restructuration des rapports entre le local et le global, que la redéfinition des rapports entre la société civile et le politique.

À partir du local : l'expression économique de la solidarité

L'un des principaux effets de la globalisation a été de dissocier le social et l'économique. La crise amorcée en 2008 a montré que les intérêts du capital globalisé et ceux des citoyens divergent, malgré les postulats libéral et néolibéral selon lesquels la rentabilité du capital se traduit par une amélioration de la qualité de vie des citoyens. La recherche de la rentabilité maximale a en fait créé plusieurs classes de citoyens et plusieurs classes de territoire. Or, c'est à l'échelle locale qu'on voit des expériences visant à concilier les intérêts citoyens et les intérêts économiques, répondant ainsi à la déstructuration causée par la globalisation. C'est à cette échelle qu'émerge l'économie sociale et solidaire sous forme de coopératives ou d'organisations communautaires s'attachant à mettre de l'avant des formes de développement économique basées sur la solidarité. L'ancrage local des acteurs leur permet de lancer des initiatives qui mobilisent des ressources de l'économie sociale et qui les combinent à d'autres ressources (publiques et privées), posant ainsi les bases d'une économie hybride⁵. C'est le cas des entreprises d'économie sociale très actives à l'échelle locale qui combinent des ressources provenant de la sphère publique, de l'entreprise privée et de l'action communautaire. L'échelle locale peut ainsi être vue comme une scène de rencontre entre des approches économiques qui valorisent le capital social et des pratiques économiques inspirées de nouvelles valeurs qui soumettent l'enrichissement individuel à des objectifs qui donnent la priorité à l'enrichissement social. Ces expériences montrent que des options sont possibles, mais qu'elles doivent se structurer elles aussi en réseaux afin de ne pas être instrumentalisées par la logique globalisante.

Le développement des territoires se fait à travers la transformation de la proximité physique en proximité relationnelle. Ce n'est pas parce qu'on est proche qu'on développe un sentiment d'appartenance commun. Il faut des instances qui assurent la coordination des acteurs, l'interrelation entre les différents types de citoyens. C'est cela le rôle des organisations de développement territorial, celui d'assurer que les acteurs agissent au profit de la collectivité, d'assurer la médiation entre les acteurs lorsqu'ils ont des intérêts différents de façon à établir des choix collectifs et des priorités. Pour réaliser cette fonction, les organismes doivent opter pour la construction des capacités d'action collective, doivent assurer un leadership local où les différents types d'acteurs ont une place et doivent développer des capacités réflexives, c'est-à-dire des capacités favorisant la réflexion collective sur l'avenir et sur les choix de développement à

5 Sur l'économie sociale au Québec et son effet sur l'innovation sociale, voir Bouchard M. (2011) (Dir.) *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec, Coll. Innovation sociale.



favoriser. Ainsi, le territoire local peut induire de nouveaux modèles d'action constituant des alternatives aux effets déstructurant de la globalisation. La coordination des acteurs, le leadership local et les capacités réflexives sont des ingrédients essentiels pour qu'un tel modèle de développement, misant sur l'identité locale et sur l'ouverture sur le monde, sur le développement de la richesse, mais aussi sur l'inclusion et l'équité, puisse émerger.

Bibliographie

Glon, É. et B. Pecqueur (Dir.) (2016). *Au cœur des territoires créatifs. Proximités et ressources territoriales*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Harvey, D. (2004). *Réinventer la géographie*, Actuel Marx. Num. 35, pp : 15-39.

Klein, J.-L et Ch. Champagne, avec Fontan, J.-M., Saucier, C., Simard, M., Tremblay, D.-G., Tremblay, P.-A. (2011). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. Québec : Presses de l'Université du Québec (PUQ).

Klein, J.-L., Fontan, J.-M. Harrisson, D. et B. Lévesque (2014). *L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation*. Dans Klein, J.-L., Laville, J.-L. et F. Moulaert (Dir.) *L'innovation sociale*, Toulouse, ÉRÈS, pp : 193-246.

Klein, J.-L et D. Harrisson (2007) (Dir.) *L'innovation sociale*. Québec, PUQ.

Klein, J.-L., Laville, J L et F. Moulaert (2014). *L'innovation sociale*, Toulouse, ÉRÈS.

Klein, J.-L., Pecqueur, B., Koop, K., et SA Soussi. (Dir.) (2016) *L'innovation locale à l'épreuve du global. Un défi pour les acteurs*. Québec, PUQ (à paraître en août 2016).

Lévesque, B. (2008) *Contribution de la nouvelle sociologie économique à l'analyse des territoires sous l'angle de l'économie plurielle*. Dans Massicotte, G. (Dir.) *Sciences du territoire*. Québec, PUQ, pp : 205-232

Ninacs. W. A. (2008). *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Les Presses de l'Université Laval, Québec

Pecqueur, B. (2006). *Quel tournant territorial de l'économie mondiale globalisée ?* Dans Klein, J.-L. et C. Tardif (Dir.). *Entre réseaux et systèmes : les nouveaux espaces régionaux*. Rimouski, Université du Québec à Rimouski. GRIDEQ.

Torre, A. (2016). *La proximité territoriale au cœur des dynamiques de développement des territoires*. Dans Glon, É. et B. Pecqueur (Dir.). *Au cœur des territoires créatifs. Proximités et ressources territoriales*. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 35-48.